

Procès Verbal du Conseil d'Administration

Association Départementale Agréée de Pêcheurs Amateurs aux Engins et aux Filets

du mardi 13 mai 2025

Membres présents ;

Gilbert GUERIN (Président) — Jean Guy VIROULEAU (Secrétaire adjoint) – Gilles COUTANT (Secrétaire) - Thierry GAUTHIER (Vice président) - – Guy PUJOL (Trésorier)

Membres invités

Christian PEYNOT

Le président ouvre la séance à 14 h 45, il remercie les membres du C.A et rappelle les points de l'ordre du jour à traiter, à savoir :

1. Compte rendu de la précédente réunion
2. Bilan des effectifs 2025
3. Bilan financier définitif 2024
4. Budget prévisionnel 2025
5. Lettre d'information
 - a. Projets n°23 et 24
6. Animations 2025
 - a. Fête du port de Bouteille 1^{er} juin 2025
 - b. Informations-échanges à Guilly – 21 juin 2025
 - c. Fête de la Sange 2025
7. Préparation de l'AG 2025
8. Dates des prochains CA
9. Questions diverses

Préambule ;

Frédéric CADOUX Lot G5 Trésorier adjoint est démissionnaire. Christian PEYNOT lot E20 est coopté pour participer aux réunions du C.A

Compte rendu de la précédente réunion

PV du CA du 8 octobre 2024 – Pas de remarque sauf quelques corrections orthographiques– Adopté à l'unanimité

Effectifs 2025

A ce jour, l'association départementale recense 54 adhérents (tableau des effectifs définitifs) – 53 majeurs et 1 mineur.

Encore beaucoup de difficultés de pêche en ce début d'année avec un niveau très haut de la Loire ne favorisent pas l'exercice de la pêche aux engins. L'accès à leau reste compliqué pour nos pêcheurs avec un manque certain de câles

Bilan financier

Guy nous a communiqué les documents financiers qui seront joints au compte rendu. La situation financière de l'association est très bonne. Il nous présente un budget prévisionnel avec une hypothèse de 55 pêcheurs. Il est possible de prévoir des achats de matériel pour favoriser les pratiques lors des animations de promotion.

Communication « au fil de l'eau » n°23 et n°24

- La prévision du n°23 pourrait s'axer sur la réglementation actuelle autour de 3 documents
 - L'arrêté annuel 2025
 - Note d'information aux détenteurs de licences
 - Procédés, engins et modes de pêche autorisés dans le Loiret (Document ADAPAEF 45 à remettre à jour)
- La prévision du n° 24 pourrait s'axer sur le thème du silure « de la pêche à l'assiette » avec contributions des adhérents pour l'AG du 22 novembre 2025 (Recettes, confection de réalisation à déguster pour l'AG, intervention d'un chef cuisinier – Voir Le fils de Jean Guy)

Animations 2025

- **Le 1 juin 2025 pour la fête du port de Bouteille** – Nous serons à nouveau présents sur cette fête associant la Loire, la marine et la pêche ainsi qu'une animation autour du site du Moulin de Bel Air. Nous allons inaugurer une nouvelle formule avec notre stand au sein des autres stands sur le site du Moulin. Des démonstrations de pêche aux engins sur 3 créneaux horaires définis dans la journée au niveau du Port de Bouteille et à partir des bateaux des marinières présents.
- **Journée informations échanges à Guilly – 21 juin 2025**
Une rencontre entre pêcheurs aguerris et nouveaux pêcheurs autour des échanges de pratiques. Nous sommes toujours à la recherche d'un véritable lanceur d'épervier car il y a de la demande. Convivialité est le maître mot de ce moment.
- **Les 11,12,13,14 et 15 septembre 2025 pour la fête de la Sange**
Nous serons présents comme chaque année au cœur du village de la pêche. Nous lancerons un appel à candidatures pour tenir le stand au cours de ces 3 journées. Jean Guy sera notre fil rouge tout au long de cette manifestation. Nous installerons le stand le 11 septembre.

Préparation de l'AG 2025

L'assemblée Générale se déroulera le **samedi 22 novembre à Bou de 15 h 00 à 18 h 00**. La salle des fêtes est retenue à ce jour. Gilles COIUTANT s'occupera du moment de convivialité qui clôturera l' A.G

Dates des prochaines échéances

Conseil d'Administration

7 octobre 2025 à 10 h 00 au siège de la Fédération

Assemblée Générale

Samedi 22 novembre 2025 à 15 h 30 à Bou

Animations

Fête du port de Bouteille – 1^{er} juin 2025

Journée d'échanges de pratiques - samedi 21 juin 2025

Fête de la Sange – 12 au 14 septembre 2025

Questions diverses

- Procédure CEMIA – 34 adhérents ont ouvert leur compte
- L'application CMS EOLAS est accessible et permet de suivre les acquisitions des cartes de pêche – Thierry nous rappelle la procédure et nous communique les codes d'accès
- L'obtention de licences sur le lot F6 sera demandée à la DDT dans le cadre du renouvellement des prochains baux de pêche
- Jérôme Collas interpelle la municipalité de Bou concernant l'accès à la Loire qui n'est plus possible à la Binette et en fait part à l'ADAPAEF45

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 16 h 15

Le secrétaire de séance
G.COUTANT

2024

Pêcheurs amateurs remise 1 : 43 pêcheurs	4266,80		prélèvement fédération 26/02/24	4340,00	
Remise 2 : 7 pêcheurs	560,20		prélèvement fédération 10/04/24	596,80	
Remise 3 : 3 pêcheurs	308,40		prélèvement fédération 17/06/24	308,40	
Remise 4 : 1 pêcheur	102,80		prélèvement fédération 14/08/24	102,80	
Remise 5 : 1 pêcheur	102,80	5 341,00	prélèvement fédération 25/11/24	102,80	5450,80
vir Fédération solde cartes 2023	25,00	25,00			
vir Fédération 19/02/24	73,20		cotisation FN ADAPAEF	595,00	
vir Fédération 20/03/24	1118,00		Cotisation Loire Bretagne (2 années)	57,50	652,50
vir Fédération 04/04/24	36,60		Achat matériel	192,87	
vir Fédération 20/05/24	158,00		achat nasses	150,00	342,87
vir Fédération 22/07/24	78,00		Frais de réunion	236,70	
vir Fédération 25/09/24	26,00		Frais AG	209,82	446,52
vir Fédération 31/12/24	26,00	1 515,80	Frais de secrétariat, correspondance		
vente nasses	75,00	75,00	Frais de tenue de compte	37,50	37,50
Frais engagés non remboursés	1616,00		Frais engagés non remboursés	1616,00	
			Don école de Bou		
TOTAL RECETTES CE	8572,80		TOTAL DEPENSES CE	8546,19	

DISPONIBLE AU 31 décembre 2024

BILAN AU 31.12.2024		Justificatif de l'excédent 2024	
Compte CE au 31/12/2023	2257,55		
Recettes 2024	8572,80	Relevé CAISSE EPARGNE 31/12/24	2284,16
TOTAL	10830,35		
Dépenses 2024	8546,19		
résultat de l'exercice	26,61		
EXCEDENT TRESORERIE 2024	2284,16	TOTAL	
Livret A CE 01/01/24	5214,75	Livret A CE	5371,19
Intérêts 2024 sur livret A	156,44		
Livret A 31/12/2024	5371,19		
DISPONIBLE AU 31 décembre 2024	7655,35		7655,35

BILAN définitif 2024

2024

Au 31/12/2024 l'ADAPAEF 45 dispose d'une réserve de 7655,35€ (7472,30€ fin 2023, 7159,28€ fin 2022 et 6933,82 fin 2021)

Le résultat de l'année est de + 26,61 € desquels il faut retirer le chèque en instance d'encaissement émis au profit de la coopérative scolaire de BOU (ch 00074 30,00€ débité le 27/01/2025)

La réserve de l'association permet de couvrir pendant plusieurs années le budget de fonctionnement,

L'état des finances permet donc d'envisager des investissements en matériel pour la promotion de l'association et l'achat de matériels de pêche pour des démonstrations sans avoir à augmenter la cotisation de 15 €/an

BUDGET PREVISIONNEL 2025 (hypothèse 55 pêcheurs)

	carte	cpma/rma	fédération 45	ADAPAEF	FNADAPAEF	
Majeur	50	103,80	41,20	36,60	15,00	11,00
Mineur	1	21,20	6,20	13,00	1,00	1,00
PAEF seul	4	26,00			15,00	11,00

RECETTES**DEPENSES**

Pour mémoire ventilation												
	remises chèques	dont CPMA RMA	dont Fédération 45	dont ADAPAEF 45	dont FNADAPA EF	Reverse ment FP 45	Frais banque	frais réunion + AG	achats	prélève ment Fédération n	FN ADAPAE F + LB	dépenses imprévues
cartes Majeur	5190,00	2060,00	1830,00	750,00	550,00					5315,20		
cartes Mineur	21,20	6,20	13,00	1,00	1,00						595,00	
cartes PAEF	104,00	0,00	0,00	60,00	44,00						30,00	
reversem ent FD 45						1406,00		500,00				
							38,00					
									150,00			
												93,00
	5315,20					1406,00	38,00	500,00	150,00	5315,20	625,00	93,00

TOTAL**6721,20****6721,20**